

Le 12 mars 2018

Le Maire

Ancien Député

PB/MED/ALC 2018-04

Cher Monsieur

Cher Collègue,
J'ai pris connaissance de votre lettre ouverte du mois de mars ainsi que de votre courrier concernant la formation BAFA. Soyez assuré que nous prenons note de vos idées et recommandations pour l'amélioration constante de notre politique municipale construite en permanence en faveur des jeunes Saint-Mandéens.

Depuis de nombreuses années, la ville de Saint Mandé organise en partenariat avec un organisme de formation (IFAC) un stage de formation général BAFA. Autant que possible, les jeunes stagiaires sont également accueillis dans les accueils de loisirs afin de réaliser leur stage pratique, nécessaire ensuite, pour l'obtention de ce brevet permettant d'encadrer et d'animer des groupes d'enfants ou d'adolescents en accueil collectifs de mineurs.

Ces dispositions régaliennes visent à perpétuer une politique valorisant le BAFA et qui a été mise en place par un financement par mon prédécesseur.

Le Point Information Jeunesse, qui organise ces stages avec notre partenaire, a effectivement constaté, ces dernières années, une baisse de la demande des jeunes pour cette formation ; les jeunes (17/25 ans) Saint-Mandéens étant peut-être un peu plus intéressés par les jobs d'étudiants dans le monde de l'entreprise.

Par ailleurs, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en 2014 (classe le mercredi matin) a sans doute aussi concouru à la perte d'attractivité de ce secteur, les villes ne proposant plus le mercredi un temps de travail complet aux jeunes étudiants. Gageons que le retour à une semaine de quatre jours permettra à la jeunesse de s'intéresser à nouveau à cette formation qualifiante.

Aussi, la ville ayant choisi de faire ce stage tous les deux ans, **le dernier ayant lieu en octobre 2016, je vous informe qu'il est donc bien prévu un stage BAFA pour 20 personnes aux vacances de la Toussaint 2018.** Le Conseil Départemental du Val-de-Marne propose une aide financière de 100 € qui viendra compléter l'aide de 100 € que la ville de Saint-Mandé a mis en place. Le coût du BAFA pour le jeune stagiaire saint mandéen sera de 80 €.

Le Point Information Jeunesse -à son habitude- va diffuser une large communication sur la ville (Saint-Mandé Infos, flyers, réseaux sociaux, site de la ville, newsletter, affiches...) afin d'attirer le maximum de jeunes vers cette formation.

Une exposition sur le cursus BAFA, avec des panneaux d'information, va être installée prochainement au lycée Saint Michel de Picpus et une distribution de flyers est prévue au lycée Berlioz.

Une information sera également diffusée auprès des associations de la ville susceptibles d'accueillir des jeunes 17/25 ans dans leur activité.

Ainsi, je vous saurais gré de bien vouloir diffuser ce courrier sur votre blog afin de mettre à disposition de vos lecteurs les informations que nous vous avons communiquées et qui montrent, si besoin en est, l'intérêt permanent et majeur de la ville de Saint-Mandé pour sa jeunesse.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. *S cordialement*

Patrick Beaudouin
Patrick BEAUDOUIN

Monsieur Luc ALONSO
Conseiller municipal